

CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'ÉPALINGES

Procès-verbal de la séance tenue le 20 janvier 2022 à 19h, à la salle des commissions

Présents

Pour les autorités communales :	Mme Sandrine LARGEY BOTTI (arrivée à 20h) M. Pierre JOLLIET (Municipal) M. Marc VERAGUTH
Pour les professionnels actifs de l'Établissement :	Mme Virginie PRADEL M. Pierre-Alain DEMIERRE (Directeur)
Pour les parents d'élèves :	Mme Tiziana DUCRET Mme Vanessa RANDEWIJK
Pour les milieux et organisations concernés par la vie de l'Établissement :	Mme Céline PELET (Médecin scolaire) Mme Virginie Guisan (CAP)

Excusés

Pour les professionnels actifs de l'Établissement :	Mme Anne-Laure REYMOND
Pour les milieux et organisations concernés par la vie de l'Établissement :	Mme Sandrine RAMÒ (AAEE)
Pour les parents d'élèves :	M. Benjamin MIGY

1. Bienvenue et introduction par M. Pierre Jolliet, Municipal

La bienvenue est souhaitée à tous les membres et la séance est ouverte à 19h05. Le Municipal dirige la séance jusqu'à l'élection du président.

2. Présentation des membres du CE

Pour cette nouvelle législature, les membres se présentent lors d'un tour de table. Il est également rappelé la composition du CE, soit :

- 3 personnes représentant les institutions qui touchent l'école
- 3 personnes représentant les parents d'élèves
- 3 personnes représentant le milieu de l'école, dont le directeur et de 2 enseignantes
- 3 représentant.es des autorités communales. Pour cette dernière catégorie, il est d'usage de maintenir un équilibre politique avec un.e président.e qui n'est pas du même parti que le Municipal.

3. Présentation de la nouvelle secrétaire

Mme Fabienne Gueza, également secrétaire du Conseil communal, n'assurera plus le secrétariat du CE. Un changement de règlement a eu lieu au niveau du Conseil communal et le bureau du Conseil a plus de responsabilités, engendrant une charge de travail plus importante. Elle souhaite se concentrer

sur le Conseil communal et elle est donc remplacée par Mme Anne-Claude Faillétaz, assistante au SEJES de la Commune d'Épalinges. Elle travaille en direct avec le Municipal du CE.

4. Élection du président

M. Marc Veraguth se porte candidat pour la nouvelle législature 2021-2026. Aucun autre candidat.e ne s'annonce. M. Veraguth est donc élu à l'unanimité des personnes présentes et se présente à l'assemblée. Il a commencé au CE il y a deux ans, succédant à M. Cédric Blanc. Père de famille de 3 jeunes adultes, il habite à Épalinges depuis 30 ans. Très impliqué dans la politique et dans la vie locale, il est notamment membre des Lulus. Il a aussi œuvré dans les pompiers. Heureux de poursuivre ce qu'il a entrepris pendant deux ans, il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Il est remercié et félicité par l'assemblée.

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 mai 2021

Le procès-verbal du 27 mai 2021 ne suscite pas de remarques. Il est donc adopté à l'unanimité des membres présents avec remerciement à leur auteur. Le président saisit l'occasion de remercier Mme Gheza pour son travail. N'ayant pas pu être présente pour cette séance de transition, le président lit un texte de remerciement écrit par Mme Gueza aux membres du CE.

6. Dossiers en cours de la dernière législature et nouvelles propositions

a. Concept 360

Le canevas de travail a été présenté lors de la dernière législature. La direction de l'établissement présente l'état d'avancement du projet. Après avoir travaillé sur les valeurs de l'établissement, une liste des mesures en vigueur, accessibles au sein de l'établissement, a été établie. 77 mesures ont été identifiées. 7 groupes de travail ont été ouverts qui démarreront pendant le printemps pour faire évoluer un certain nombre de pratiques de l'établissement touchant plusieurs aspects : les appuis, les classes d'enseignement adapté, etc. Cela permettra au comité de pilotage de prendre des décisions pour commencer à faire des changements dès l'année scolaire prochaine. Le travail d'écriture du projet peut alors commencer. Le projet sera déposé en juin 2023 auprès du Département.

L'établissement a procédé à un sondage pour mesurer la connaissance et l'adhésion des professionnels aux mesures actuelles en vigueur. Certaines mesures sont bien connues, répondent aux attentes et ne posent pas de problèmes. Elles seront donc perpétuées. L'école profitera du concept pour expliciter les mesures par écrit. D'autres mesures fonctionnent moins bien. 7 mesures ont été retenues pour être étudiées par les groupes de travail. Seuls des professionnels travaillent sur ces mesures car il s'agit de mesures pédagogiques internes à l'école qui n'impliquent pas directement les parents. Ce concept est une étape, une forme de cycle dans le travail. Dans cette 1^{ère} étape, l'école a priorisé des dossiers internes. Plus tard, le concept s'étendra probablement vers l'extérieur et d'autres acteurs seront impliqués.

L'établissement prépare deux rendus pour 2023, soit un rendu pour le Département et une version publique. Cet outil devra servir et être accessible à l'interne de l'école. Actuellement, il existe un site internet propre à ce concept pour les professionnels. Il deviendra un outil pour les enseignants, les assistants à l'intégration, etc. Après le rendu, des informations seront diffusées hors du Conseil d'établissement.

b. Le wifi

Le déploiement dans les écoles est en cours. Le wifi, ainsi que les tableaux d'affichage numérique, sont déjà installés dans le bâtiment F de Bois-Murat depuis la rentrée des vacances d'automne et à l'Ofréquaz depuis les vacances de Noël. Toutes les autres classes seront équipées d'ici à l'été et l'école basculera ainsi vers le numérique. Ces outils permettent aux enseignants de travailler différemment avec des technologies actuelles. Le passage au numérique représente un changement de pédagogie

qui mettra du temps à déployer tous ses effets. Une des difficultés du projet provient qu'une partie dépend de la Commune et une autre du Canton. Les services communaux sont remerciés pour la bonne réalisation du travail.

c. Chantier de Bois-Murat

Le chantier de Bois-Murat A continue. Le gros œuvre est terminé. Il n'y a plus d'échafaudages. Il sera fini entre juin et les vacances d'été. L'établissement travaille avec la Commune et l'AAEE. En effet, les besoins scolaires et parascolaires doivent être pris en considération et coordonnés. Dans les deux prochaines années, des locaux qui ont une vocation scolaire ne l'auront plus pour permettre d'accueillir des enfants, en particulier à midi. L'objectif est de trouver des solutions convenant à toutes les parties. Actuellement, il s'agit de s'organiser pour le déménagement temporaire des classes du bâtiment D, fermé dès l'été. Une solution est également recherchée pour pallier le manque d'une unité d'accueil à la rentrée.

L'incidence pour les parents est qu'il y aura certainement deux services à midi, à confirmer aux parents en temps voulu. A part ça, les enfants ne seront pas impactés.

d. Accueil parascolaire 7-8P

L'année 2022 a vu l'aboutissement du conventionnement de l'accueil parascolaire par la FAJE. Un projet d'encadrement des 7-8P a été mis en place et accepté par l'Etat. L'AAEE a offert aux parents des places d'accueil parascolaire pour les 7-8P, avec une éducatrice pour 18 enfants. Ces places doivent être proposées chaque année. Au début de l'année scolaire 2021-2022, seulement 3 enfants étaient inscrits et après deux mois, ils ont tous arrêté, préférant l'accueil gratuit mis en place par le CAP. Les parents font confiance au système mis en place proposant plus de liberté et de responsabilités aux enfants.

e. Transferts de tâches du Canton à la Commune

Suite à l'abrogation de la convention de délégation de prestations communales au Canton, un certain nombre de tâches assumées par l'école ont été retransférées à la Commune en 2021, notamment les transports scolaires et les devoirs surveillés. Ces tâches ont été reprises par le service des écoles et de la jeunesse. Les parents n'ont pas dû s'apercevoir des changements. Les parents sont très reconnaissants des devoirs surveillés, mais doivent s'habituer à la gestion des excuses d'absence par MonPortail et non uniquement en informant l'école comme auparavant. Il est précisé que, dans le cadre de la collaboration écoles-communes relatif aux transports collège à collège, un accompagnement par une monitrice du CAP dans les bus les premières semaines a été mis en place. En soignant l'accompagnement dans les bus en début d'année, on évite des problèmes dans les bus plus tard.

f. Projet Lift

Il s'agit d'un projet national déployé dans beaucoup de communes. L'idée est que les établissements mettent en place une structure en lien avec les entreprises de la région pour permettre aux jeunes de faire des stages et favoriser ainsi l'insertion professionnelle de certains jeunes en fin de scolarité. Le projet est en cours de déploiement dans l'établissement. Deux rencontres auraient dû avoir lieu en février, une avec les parents concernés, l'autre avec l'association des commerçants et des artisans d'Épalinges, afin de construire des ponts entre les entreprises palinzardes et l'établissement. Finalement, le projet sera mis en œuvre dans l'établissement et la commune en août/septembre 2022. Il sera commencé prudemment avec peu d'élèves, mais il s'étendra au fur et à mesure.

g. Gestion du COVID dans l'établissement

10-15% des élèves (environ 170 élèves) et une vingtaine d'enseignants sont actuellement absents. Ces absences ne sont pas seulement liées au COVID, mais en grande partie. Le Canton autorise à fermer des classes si nécessaire, mais l'établissement met tout en œuvre pour éviter des fermetures de

classes. Il arrive que des enfants soient absents 2-3 semaines à cause du cumul des quarantaines dans la famille et des isolements. Avec Omicron, le virus se transmet plus vite mais les personnes atteintes sont plus vite guéries. L'établissement a remis en place l'agenda électronique pour garder un lien scolaire. Les enseignants doivent ainsi faire deux fois le travail. Dès qu'il y a 2 cas dans une classe, annoncés par le médecin cantonal, ou 4 enfants absents, tous les élèves de la classe doivent effectuer un auto-test.

h. Projet « Sortir ensemble et se respecter »

Il s'agit d'un module de prévention qui a été proposé par le CAP hors cadre scolaire et qu'il n'avait pas réussi à mener jusqu'au bout. Le CAP a donc approché l'école qui a mis une salle à disposition les vendredis pendant la pause de midi. Ce cours a été proposé au 9^e-11^e. Il s'agit d'une formation pour acquérir les outils sur les relations en général, notamment sur le respect de soi-même et des autres dans les relations. Elle s'est déroulée entre les vacances d'octobre et de Noël avec 6 séances consécutives. Après avoir assisté à deux séances, les élèves s'engageaient à suivre ce cours jusqu'au bout. 11 élèves d'âge différent, garçons et filles, y ont participé. Ce groupe se retrouvera en février pour un repas. Le CAP souhaiterait mener ce programme une deuxième fois l'année prochaine. Ce programme peut aussi être porté par un établissement scolaire. Le CAP est convaincu par ce projet. Le cours permet également à des relations compliquées et difficiles d'émerger et d'être adéquat pour les accompagner.

i. Échanges linguistiques

Les représentants des autorités communales ont été contactées par une nouvelle personne du Conseil communal, Michael Maeder, qui a transmis par email des idées relatives aux échanges linguistiques. Il demande la mise en place d'un échange linguistique entre une ou deux classes avec des communes suisses-allemandes durant au moins un mois. La direction des écoles présente ce qui existe déjà. Une référente est en charge des échanges linguistiques. Ce sujet est intégré dans le rapport annuel. Cela existe au sein de l'établissement mais n'est pas très visible. Les enseignants sont convaincus qu'il s'agit d'un outil pour acquérir une autre langue. Des projets ont été malheureusement annulés pendant les deux années Covid. Avant la période COVID, des échanges se sont déroulés, par exemple un échange d'une semaine avec une classe suisse-allemande pendant les JOJ. Des contacts ont également été établis. L'école cherche à développer cette culture. Il existe des échanges de classes et des échanges individuels entre familles par l'intermédiaire d'une plateforme. La direction soutient ces échanges et en est convaincue. Toutefois, le nerf de la guerre, c'est l'argent. Ces échanges ont un coût (transport, hébergement, ...). La Commune offre un budget de CHF 3000.- / an pour les soutenir. Il existe donc les fonds pour ces échanges au sein de la commune. Les CFF facilitent également la tâche depuis le 1^{er} décembre 2021, en proposant une carte journalière à CHF 15.-/élève. La direction espère pouvoir concrétiser des échanges dès que la vie normale reprendra. Au sein de l'établissement, les enseignants sont motivés. Afin de ne pas faire reposer l'échange sur un enseignant, l'établissement propose des offres qui touchent les classes indépendamment de l'enseignant, par exemple toute la volée des 9VP. Le mail de M. Maeder sera envoyé à tous les membres du CE.

j. Projet Quarto - développement d'un programme de soutien au quart parents

Ce sujet sera repris. Les parents ont fait tout un travail pour valoriser les bonnes pratiques du Conseil d'établissement.

7. Fixer les dates des prochaines séances

Les prochaines séances du CE de l'année 2022 sont fixées comme suit :

- Jeudi 24 mars à 19h à la salle des commissions
- Jeudi 19 mai à 19h à la salle des commissions

- Jeudi 3 novembre à 19h à la salle des commissions.

Le Conseil des élèves (9, 10, 11S) doit savoir que le CE existe et que les délégués de classe peuvent être reçus pour amener des idées ou propositions qui leur tiennent à cœur. La question se pose de savoir comment établir le lien avec le Conseil des élèves dans l'idée de valoriser ces délégué.es de classe. Un enseignant et un doyen accompagnent le Conseil des élèves. Un courrier aux délégués.es de classe du Conseil des élèves sera préparé et transmis à l'établissement scolaire qui le distribuera au Conseil des élèves. Cette lettre pourra être remise chaque année aux délégué.es.

Points à aborder lors de la prochaine séance :

- Les horaires scolaires, même si rien ne sera changé avant la fin des travaux de Bois-Murat.
- Réponse à M. Maeder
- Reprise du projet Quarto.

8. Divers et propositions individuelles

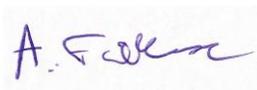
Dès que la situation sanitaire le permettra, une agape sera organisée et Mme Gheza y sera invitée.

Il est rappelé que les parents doivent fixer l'assemblée annuelle des parents.

Le repas des parents, fixé au 25 janvier, est reporté à cause du COVID. Une nouvelle date sera communiquée par l'intermédiaire de MaCantine lorsque la situation sanitaire le permettra. Ce repas sera l'occasion pour les parents de voir comment se passe la pause de midi de leurs enfants inscrits au réfectoire scolaire.

Le président lève la séance à 20h27.

La secrétaire :



Anne-Claude Faillétaz

Le président :



Marc Veraguth